



## Compte-rendu du CHSCT Finances du Finistère du 19 mai 2020

En liminaire de ce CHSCT, qui s'est tenu en audio conférence, les représentant-e-s de **Solidaires Finances** ont rappelé à Mme Brigant leurs exigences en matière de santé et sécurité au travail des agents dans cette période de reprise d'activité :

- Strict respect des obligations sanitaires (organisation du travail et des flux pour permettre la distanciation physique, nettoyage, rotation d'agents, adaptation des tranches horaires en présentiel).
- Reprise progressive sur la base de 3 priorités :
  - 1/ Poursuite des missions engagées dans le cadre du PCA.
  - 2/ Missions considérées comme essentielles devant être reprises.
  - 3/ Reprise d'autres missions lorsque les conditions le permettront.

**Solidaires Finances** a rappelé à Mme Brigant que la période n'exempte pas les directeurs de leurs obligations de garantir par tous les moyens la santé des personnels.

Concernant le **télétravail**, nous avons indiqué qu'avec le confinement, le développement de ce mode de travail a fait l'objet d'un consensus entre l'administration et les représentants des personnels avec, s'agissant de **Solidaires Finances**, pour seul objectif de limiter les agents en présentiel.

**Solidaires Finances** estime cependant que la période ne doit pas être utilisée comme un précédent pour un élargissement, sans contrôle et sans garantie, d'une nouvelle forme de travail axée autour du télétravail et du travail à distance.

**Solidaires Finances** indique qu'un bilan revenant sur sa mise en œuvre et ses conséquences doit être un préalable indispensable à tout dialogue sur l'organisation du travail.

Pour **Solidaires Finances**, le taux d'agents présents ne doit pas être dicté par la volonté de reprendre une activité normale dans des conditions qui restent anormales.

Il est hors de question que le management, opéré sur la base des indicateurs et autres objectifs, reste structurant de l'organisation du travail, et du niveau d'activité, au prétexte qu'on peut assumer les 3 priorités du PRA.

**Solidaires Finances** demande l'abandon, purement et simplement, des objectifs fixés en 2020.

**Solidaires Finances** a rappelé à Mme Brigant que les agents ne doivent aucunement être victimes de la situation actuelle.

**Pour Solidaires Finances, le principe fondamental est clair : aucun agent ne doit voir ses droits à congés, ni ses droits sociaux (temps de travail par exemple), remis en cause d'une quelconque manière**

[Lien vers la liminaire ci-dessous](#)

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/290/105-chsct-du-19-mai-2020-declaration-liminaire.html>

Mme Brigant indique que, pour la direction, la priorité est la santé et la sécurité des agents.

Elle rappelle les consignes données aux chefs de service : priorité doit être donnée au télétravail afin de limiter le présentiel. Le respect des consignes sanitaires leur est régulièrement rappelé également.

Mme Brigant indique qu'il n'est pas question d'inscrire l'ensemble du collectif de travail dans une démarche pour rattraper le temps perdu.

Mme Blavec, l'assistante de prévention, effectue une tournée de l'ensemble des services afin d'évaluer la mise en œuvre des plans de reprise de l'activité et du respect des règles sanitaires.

Lors de sa tournée dans les services, Mme Blavec s'assure de la bonne circulation des agents dans les bâtiments, de l'affichage des consignes sanitaires, du respect des distanciations physiques et des gestes barrières, que les équipements de protection (gel, désinfectant, plexiglas...) sont présents. Elle fait un point avec le chef de service, et discute avec les agents.

### Plans de prévention, plans d'occupation des locaux

**Solidaires Finances** appuie la demande de vigilance d'une organisation syndicale sur un éventuel retour massif des agents en présentiel, qui affecteraient la distanciation spatiale dans les services, plutôt satisfaisante à ce jour.

Mme Brigant indique que tous les plans de prévention et d'occupation des locaux ont été remplis par les chefs de service.

Mme Brigant propose de constituer un groupe de travail afin de discuter régulièrement des plans de prévention et d'occupation des locaux en fonction de l'évolution dans le temps et du nombre d'agents en présentiel (impossible de discuter de tous les plans en audio, ni de les visionner sur un écran).

Elle prévoit une première réunion en présentiel rapidement.

Accord de l'ensemble des syndicats.

**Les organisations syndicales vont rédiger un avis sur les plans de prévention et d'occupation des locaux, et demandent à Mme Brigant de bien vouloir le joindre au procès verbal de ce CHSCT.**

### Télétravail

Mme Brigant entend la demande de **Solidaires Finances** d'un bilan relatif à la mise en œuvre du télétravail et propose la constitution d'un groupe de travail au sein du CHSCT afin d'évaluer l'organisation de ce mode de fonctionnement qu'est le télétravail.

Accord de l'ensemble des syndicats.

### Ordinateurs portables

En réponse à une demande d'une organisation syndicale, qui souhaite que les ordinateurs portables soient prioritairement réservés aux agents en situation de fragilité physique, afin qu'ils puissent télétravailler, M. Haumont indique que la direction possède 160/170 ordinateurs portables, ils sont tous alloués aux agents en télétravail.

La direction a demandé 29 portables supplémentaires à la centrale (11 livrés et 18 doivent l'être en juin).

M. Haumont précise que certains ordinateurs portables pourront être réaffectés, au fil de l'eau, à des agents actuellement en ASA médicale, et qui demandent à télétravailler (en fonction des agents en télétravail et qui sont revenus dans les bureaux en présentiel).

Ainsi, une vingtaine d'ordinateurs portables ont été restitués ou vont l'être. 10 en stock également. Donc une trentaine d'agents actuellement en ASA médicale vont être dotés d'un ordinateur portable afin de pouvoir télétravailler.

## Équipements de protection

Une organisation syndicale réclame des filtres HEPA pour les aspirateurs (demande du personnel Berkani). C'est une obligation dans le protocole Covid-19.

M. Arnoult indique qu'il se charge d'en commander.

M. Arnoult fait également le point sur les commandes d'équipements de protection :

- Masques alternatifs Armor Lux : livraison toujours prévue les 28 mai et 5 juin (2 400 masques X 2).
- 200 panneaux de plexiglas seront livrés à Châteaulin le 20 mai avant d'être répartis dans l'ensemble des services de la DDFiP.
- Location de 30 distributeurs automatiques de gel hydroalcoolique (livraison fin du mois de mai).
- 48 bidons de 5 litres de gel hydroalcoolique (en plus de la première commande identique).
- 17 cartons de 6 boîtes de 200 lingettes (livraison fin du mois de mai).
- 100 visières (livraison attendue fin mai mais très tendu).

**Solidaires Finances** demande de prévoir une commande supplémentaire de visières car tous les agents ne supportent pas le port du masque.

**Solidaires Finances** a également rappelé que les masques Armor Lux, financés par le CHSCT, doivent être attribués à l'ensemble des agents du Finistère.

Mme Brigant précise que la DDFiP du Finistère a reçu une dotation préfectorale de 15 000 masques chirurgicaux. Ces masques sont répartis dans les services mais ne seront distribués qu'aux agents assurant la réception physique des usagers ou si le respect de la distanciation physique n'est pas assuré.

Mme Brigant indique également qu'elle n'a pas d'obligation de fournir des masques aux agents qui viennent au travail en transport en commun.

## Aménagements horaires (transport)

**Solidaires Finances** souhaite obtenir des précisions sur les aménagements horaires pour les agents utilisant les transports en commun.

M. Berzin indique qu'il est possible de rajouter du temps aux agents. Cela doit se gérer avec les chefs de service en local.

## Ménage

**Solidaires Finances** demande si le nettoyage des sols est bien effectué tous les jours dans l'ensemble des services de la DDFiP (le guide de prévention Covid le prévoit) ?

Mme Brigant répond qu'il est impossible de nettoyer les sols tous les jours dans les petites structures. Cette prestation est réalisée 2 fois/semaine.

## Restauration collective

M. Haumont indique qu'il est envisagé une réouverture des restaurants administratifs courant juin 2020. Dans un premier temps, la vente à emporter sera privilégiée.

**Solidaires Finances** indique qu'il faudra être vigilant sur la qualité et le prix des repas proposés lors de ces ventes à emporter.

Notre organisation syndicale cite l'exemple des repas à emporter proposés sur Quimper, et qui ne semblent pas satisfaire complètement les agents.

## Reprise du travail suite ASA médicale

**Solidaires Finances** indique que des médecins généralistes refusent de s'engager et de se prononcer sur un possible retour en présentiel des agents placés en ASA médicale.

Notre organisation syndicale est surprise par cette méthodologie car les agents sont placés en ASA médicale par l'administration, il ne s'agit pas d'un arrêt de travail. Dès lors, la reprise en présentiel doit être accordée par l'administration après consultation du médecin de prévention. Pourquoi solliciter les médecins généralistes ?

Le docteur Guilloud précise la procédure : elle prend l'attache des médecins généralistes, afin de recueillir leur avis sur la vulnérabilité des agents, par rapport au Covid-19, en cas de reprise en présentiel. Suite à cet avis, le docteur Guilloud se prononce sur une possible reprise en présentiel.

### Tableau récapitulatif hebdomadaire de présence des agents par service

Les organisations syndicales demandent à Mme Brigant d'étoffer ce tableau hebdomadaire en indiquant, en plus des agents en présentiel, ceux qui sont en télétravail, et ceux qui sont placés en ASA médicale ou garde d'enfants.

Egalement, il manque des services dans ce tableau : PCR et CDIF.

M. Berzin indique que ce tableau sera modifié afin de tenir compte des remarques émises par les organisations syndicales.

### «Pont naturel» du 22 mai 2020

En réponse au courrier du 18 mai 2020 de **Solidaires**, demandant l'autorisation de poser un jour de congé ou ARTT (qui viendrait en déduction du vol de 10 jours de congés par l'administration), ou une récupération horaires, au lieu d'une absence exceptionnelle, pour le pont naturel du 22 mai, **Mme Brigant indique pouvoir répondre favorablement à cette demande.**

### Prochain CHSCT

Le prochain CHSCT (en présentiel) est prévu lors de la semaine 23 (début juin 2020).

### Vos représentant-e-s au CHSCT

<u>Titulaires</u>	<u>Expert-e-s</u>
Béatrice Hamon	Sylvie Bacherot
Annie Phelep	Stéphane Douet
<u>Suppléantes</u>	Jacques Lichou
Sarah Benet	
Sandra Le Mestre	

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser  
ou éternuer  
dans son coude



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque  
chirurgical jetable

